

AAGZ HOLDING

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 201 rue Philippe CASTAN
Bât C Apt 116, 34090 MONTPELLIER

982 061 095 RCS MONTPELLIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 17 SEPTEMBRE 2026

Le 17 septembre 2026,
A 15 heures,

Monsieur Anthony GURZ,
demeurant XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

agissant en qualité de Président et associé unique de la société AAGZ HOLDING sus-désignée,

A pris les décisions suivantes relatives au transfert du siège social et à la modification corrélative des statuts.

En vertu de l'article 4 des statuts, l'associé unique décide de transférer le siège social du 201 rue Philippe CASTAN Bât C Apt 116, 34090 MONTPELLIER au 88 rue de l'Ecrin 34160 SAINT DREZERY, et ce à compter de ce jour.

Il décide en conséquence de modifier l'article 4 des statuts de la manière suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

"Le siège social est fixé : **88 rue de l'Ecrin 34160 SAINT DREZERY**".

Le reste de l'article demeure inchangé.

Le Président donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal aux fins de réaliser ce transfert et d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président associé unique.

Anthony GURZ

Anthony GURZ
Président